

**Cahier des charges techniques
pour le programme « Echanges scolaires »
entre des classes des écoles primaires
du Parc naturel régional du Haut-Languedoc**

CONTEXTE

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, qui s'étend sur deux départements (Tarn et Hérault) et sur deux régions (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon), possède des paysages très variés, mais aussi des caractéristiques écologiques et culturelles différentes.

Dans le cadre de son programme d'action envers le public scolaire et en accord avec les Axes de la nouvelle Charte : 2/2.4 « Développer la sensibilisation et l'éducation au territoire » ; et 3/3.3 : « Conforter une identité commune Haut-Languedoc autour de l'Occitanie, de la moyenne montagne et du patrimoine culturel », le PnrHL a choisi de reprendre l'action « Echanges scolaires », proposée par le centre Cebenna, et de l'étendre et l'appliquer à tout son territoire.

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc se caractérise par les différentes influences qui en font sa richesse : influences atlantiques, influences méditerranéennes, influences montagnardes. Ces différences doivent être perçues par les enfants comme une possibilité d'enrichissement à travers une connaissance partagée des caractéristiques de chacune. C'est également l'occasion pour les enseignants de travailler ce projet au quotidien pendant toute l'année scolaire.

OBJECTIFS GENERAUX

Les échanges entre établissements scolaires situés sur huit « entités géographiques différentes » ont pour objectifs de faire émerger des relations, de donner des repères culturels, environnementaux et socioéconomiques aux participants. Chacun doit apprendre à mieux connaître le lieu où il vit et en être acteur sur son territoire pour pouvoir aller à la rencontre de l'autre.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Découvrir son propre cadre de vie et la richesse du territoire dans lequel les élèves habitent
- Faire des comparaisons entre les différents milieux
- Responsabiliser les enfants en les faisant participer à la préparation de la rencontre avec les autres enfants.
- Qualifier et reconnaître différents milieux caractéristiques du Parc naturel régional du Haut-Languedoc
- Favoriser les échanges par différents moyens notamment le multimédia.
- Favoriser l'échange physique en organisant des rencontres par binôme de classes et une journée commune pour toutes les classes participantes en fin d'année scolaire.
- Valoriser le travail de chacun
- Se réapproprier son propre cadre de vie.
- Créer un outil pédagogique qui puisse servir de modèle pour les années suivantes

LES MODALITES

Ce programme, initialement prévu sur une année avec 8 classes (4 du Tarn et 4 de l'Hérault) et 8 structures pédagogiques, se déroulera sur 2 ans (sous réserve des financements). La 1^{ère} année avec 4 classes (2 du Tarn et 2 de l'Hérault) et 4 structures pédagogiques (CPIE du Haut-Languedoc et Cebenna pour l'Hérault et le CPIE des Pays Tarnais et pour le Tarn). La seconde année 4 nouvelles classes seront sélectionnées avec 4 autres structures pédagogiques.

- Premier temps :
Mettre en place des échanges entre deux classes héraultaises et deux classes tarnaises (2 binômes Tarn-Hérault), toutes situées sur des Unités Paysagères différentes du territoire du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, tout au long de l'année scolaire en favorisant les échanges de travaux réalisés par différents média (internet – blog – courrier – courriel – photos). Au préalable, pour pouvoir échanger il faut observer soit même son propre milieu.

Durée : 3 demi-journées d'intervention des partenaires pédagogiques par classe

- Deuxième temps :
Durant l'année scolaire, après les premiers échanges à distance, l'enjeu est de permettre à chacune des quatre classes participantes d'accueillir sa « classe jumelle » sur son territoire pour une journée et de lui faire découvrir ses propres caractéristiques.
Ainsi chaque classe recevra sa classe « jumelle » et se déplacera chez son homologue.

Durée : 2 journées d'échanges par classe

- Troisième temps :

En fin d'année scolaire, une journée d'échanges commune rassemblera les quatre classes participantes afin que chaque binôme de classes présente aux autres ses découvertes et travaux en correspondance (présentation de son territoire, de la perception du territoire de sa classe jumelle, sous forme de vidéo, de photos, de dessins, de constructions,...)

Un recueil des différents travaux et des rencontres permettra de conserver le travail scolaire et de faire partager et participer familles et autres établissements scolaires.

Durée : 1 journée d'échanges avec les 4 classes

Au total les classes seront mobilisées 4,5 jours pour ce programme d'échanges scolaires (sans compter les réunions préparatoires avec les enseignants)

DES APPROCHES PEDAGOGIQUES

- Pour que l'enfant trouve une place d'acteur dans l'échange
- Partir de ce qu'il est, de ce qu'il sait faire
- Observer et découvrir par différentes approches sensorielles, sensibles, scientifiques, ludiques, imaginaires... son environnement, et le faire découvrir.

LES THEMES ABORDES :

Le Paysage est la thématique centrale qui servira de fil conducteur pour aborder et relier différents thèmes transversaux (environnement, patrimoine naturel, culturel, métiers, agriculture, etc.).

L'enseignant définira ses orientations pédagogiques et l'animateur « environnement » de l'association apportera ses compétences afin de mettre en place des actions transversales.

POURSUITE DU PROJET :

Ce projet fera l'objet d'un compte rendu précis (outil pédagogique) pour lequel l'ensemble des partenaires seront sollicités et qui servira de base à d'autres échanges de même type.

CRITERES DE SELECTION DES ECOLES :

- La première année étant une année expérimentale pour ce projet, les structures pédagogiques démarcheront les écoles pour trouver des classes fortement intéressées par ce programme.
- De l'intérêt de la situation géographique de l'école par rapport à l'ensemble du projet
- De leur souhait de travailler avec les associations d'éducation à l'environnement

PUBLIC CIBLE :

Les publics ciblés sont les élèves de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2). Etant en milieu rural, les élèves de cycle 2 (CP et CE1) pourront participer dans le cadre d'une école avec une classe unique (du CE1 au CM2).

DEROULEMENT DU PROJET :

1. Appel à projets

En amont de la réalisation pédagogique, des réunions techniques rassemblant les partenaires identifiés seront réalisées afin de définir les objectifs communs, les enjeux, les thèmes, les approches pédagogiques et les documents à réaliser pour rendre ce projet reproductible et pour réaliser un document de suivi,...

Un appel à projet reprenant les grandes lignes de ce cahier des charges sera alors réalisé et envoyé à toutes les écoles n'ayant pas participé au programme « Pour ma planète, je bouge ».

2. Choix des classes

Le choix des classes pour participer au programme sera validé en interne au PnrHL. A partir du moment où le choix des classes est validé, un courrier d'information sera adressé aux écoles participantes, ainsi qu'aux communes concernées et à l'Education Nationale, afin d'avoir l'accord définitif de toutes les personnes concernées.

3. Plusieurs réunions techniques suivront :

- 1 journée de réunion technique avec les 4 structures pédagogiques et le Parc, afin de discuter des classes choisies, de déterminer les binômes les plus intéressants (34/81) et de peaufiner l'organisation de la suite du programme.
- ½ journée de préparation avec les enseignants des 4 classes concernées, les animateurs des 4 structures pédagogiques et le Parc, afin de bien cadrer avec les enseignants les interventions dans les classes et le déroulement du projet. Un calendrier sera alors établi entre les enseignants et les animateurs des associations.

Une réunion technique (1/2 journée) avec les enseignants des 4 classes, les 4 animateurs des structures pédagogiques et le technicien du Parc permettra de déterminer

4. Animation dans les classes

Chacune des 4 structures pédagogiques prendra en charge une classe qu'elle suivra toute l'année scolaire. Suite aux 3 demi-journées dans les classes et courant le dernier trimestre scolaire 2011-2012, les journées d'échanges des classes seront mises en place.

Cf. Les modalités.

5. Evaluation du projet

Mettre en place un protocole commun avec les enseignants :

- Evaluation en continu : élaboration d'un document de suivi
- Temps de bilan : questionnaires destinés aux enseignants et aux enfants

Cette phase est importante dans la mesure où ce projet se déroule pour la première fois sur le territoire du Parc et pourra en fonction des résultats être reconduit ou reproduit différemment avec d'autres partenaires.

Des questionnaires et critères d'évaluations définis en commun à partir des objectifs du projet seront élaborés et feront l'objet d'un suivi permanent entre les différents partenaires associatifs, enseignants, enfants.